



**AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
DIRECTION DE LA SURETE ET FACILITATION**

L'expérience de la MAURITANIE en tant que bénéficiaire de la formation IPACK

Présenté par Mr Amar EL MOCTAR

Directeur de la Sûreté et Facilitation /ANAC

Le 21/06/2023

Sommaire

- ▶ 1- Etat de la réglementation nationale en matière de facilitation avant le Projet iPack FAL
- ▶ 2-Pourquoi avoir sollicité le iPack FAL ?
- ▶ 3-Déploiement de l'iPack FAL
- ▶ 4-Objectifs de la formation IPACK-FAL
- ▶ 5-Actions mises en œuvre à la suite de l'iPack-FAL
- ▶ 6-Est-ce que les Objectifs de l'iPack en Mauritanie ont été atteints ?
- ▶ 7-Perspectives

1- Etat de la réglementation nationale en matière de facilitation avant le Projet iPack FAL

- ▶ La Mauritanie a élaboré un PNFTA ,adopté le 11/01/2018
- ▶ amendé en 2020, afin d'y intégrer les amendements 27 et 28 relatifs aux dispositions nouvelles/modifiées qui portent entre autres sur :
- ▶ les cartes d'identité de membres d'équipage, le transport de mineurs par voie aérienne, la traite de personnes et les systèmes d'échange de données sur les passagers (Amendement 27);
- ▶ les données des dossiers passagers (PNR), le Répertoire OACI de clés publiques (RCP) et les passagers indisciplinés (Amendement 28); ainsi que
- ▶ les recommandations relatives à l'audit de sûreté de l'aviation réalisé par l'OACI en Mauritanie du 5 au 13 avril 2018.

2- Pourquoi avoir sollicité le iPack FAL ?

- ▶ l'absence d'une prise de conscience de l'importance de la facilitation au niveau des entités chargées de la mise en œuvre du PNFTA
- ▶ Le retard dans la mise en œuvre des aspects relatifs à la facilitation
- ▶ l'inactivité du Comité National et des Comités aéroportuaires.

3- Déploiement de l'iPack FAL

- ▶ Grâce à l'OACI, et à travers son bureau régional (WACAF), La Mauritanie a bénéficié d'une session de formation en ligne dans le domaine de la facilitation, intitulée : IPACK-FAL
- ▶ Cette formation a été dispensée par **Messieurs Alassane DOLO et Alidou SINARE**, durant la période du 09 au 13 mai 2022
- ▶ Le nombre total de bénéficiaires de cette session de formation IPACK est de 12 cadres , représentant les principales entités impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre du PNFTA, (ANAC, Coordination des mesures de sûreté, les compagnies aériennes, la Gendarmerie du transport aérien, la Police de l'Air , les Douanes, les prestataires privés de services de sûreté, les exploitants des aéroports et ASECNA).

4- Objectifs du cours

- ▶ Fournir une formation en facilitation aux personnels compétents des autorités de l'aviation civile, des autorités compétentes du contrôle frontalier pour leur permettre d'aborder de manière collective et coordonnée entre organismes, les dispositions relatives à la facilitation contenues dans l'Annexe 9;
- ▶ Elaborer et mettre en œuvre un Programme national de facilitation du transport aérien (PNFTA)
- ▶ Mettre en place un Comité national de facilitation du transport aérien
- ▶ De mettre en place un Comité de facilitation des aéroports

5- Actions mises en œuvre à la suite de l'iPack-FAL

- ▶ La formation a été suivie par une période d'assistance pendant trois mois pour la révision et mise à jour de notre PNFTA, durant laquelle;
- ▶ Elle a touché entre autres les aspects suivants :
- ▶ Les définitions;
- ▶ CNF/ composition, fréquence des réunions;
- ▶ CAF/composition, présidence, fréquence des réunions;
- ▶ Comité des exploitants (représenté par la compagnie National).

6- Les Objectifs de l'iPack en Mauritanie ont été atteints , à savoir:

- ▶ La compréhension des articles de la Convention de Chicago liés à facilitation,
- ▶ La compréhension du contenu de l'Annexe 9 Facilitation, notamment les dispositions spécifiques relatives à l'entrée et à la sortie des passagers, du fret, de la poste, des équipages et des aéronefs;
- ▶ L'identification des parties prenantes concernées ou responsables de la mise en œuvre du Programme national de facilitation du transport aérien(PNFTA);
- ▶ La révision des dispositions nationales existantes relatives à la mise à jour du PNFTA existant;
- ▶ La révision des dispositions nationales existantes pour la création de comités nationaux de facilitation du transport aérien (NATFC) et de comités de facilitation aéroportuaire ;
- ▶ L'établissement d'un mécanisme de rapport et de coordination entre l'ANAC et les autres parties prenantes impliquées dans la facilitation;

7- Perspectives

- ▶ Rendre opérationnel le Comité national FAL
- ▶ Former les divers acteurs de la facilitation sur leurs rôles et responsabilités tels que prévus par le PNFTA.

Remerciements

- ▶ Avant de terminer cette présentation et au nom de mon pays , je remercie l'OACI, les donateurs ainsi que les formateurs qui nous ont permis de bénéficier de cette importante formation.

**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION**

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of blue, ranging from light sky blue to deep navy blue. The shapes are primarily triangles and polygons, creating a dynamic, modern aesthetic. The text is centered on a white background that occupies the left and middle portions of the frame.